

# UN MANOIR AU PURGATOIRE, OU LA DIFFICILE RESTAURATION DU CHATEAU DE DARDAGNY<sup>1</sup>

*Pour Madame Aline Ramu, éminente historienne de Dardagny*

## 1. Une vie de château (fin XIXe)

*Dans le parc, les oiseaux se querellent entre eux.*

*Après la promenade en de sombres allées,*

*On rentre ; on mange ensemble, et tant de voix mêlées*

*N'empêchent pas les doux regards, furtifs, heureux.*

*(Charles Cros, Soir éternel)*

Un château genevois, à la fin du XIXe siècle, vivait des nombreux souvenirs d'un glorieux passé, qui permettaient d'oublier son état délabré et presque ruineux. C'était le château de Dardagny. Selon certaines sources, il aurait servi jadis de modèle au « château de la misère » dépeint par Théophile Gautier dans son célèbre *Capitaine Fracasse*. Est-ce vrai? Les modèles comme les sources d'inspiration de Gautier sont sans doute multiples. Ce qui est en revanche certain, c'est que l'écrivain français, avec quelques-uns de ses compatriotes, put visiter à loisir la fameuse bâtisse, voire même y séjourner.

En effet, il convient de relever ici que le village de Dardagny, dès 1850 et jusqu'à la fin du XIXe siècle, fut un nid de vie artistique présentant une certaine originalité. Comme le précise l'historienne Aline Ramu, les deux châteaux du village, soit le « grand » château et le « petit château » (ou châtelet, connu de nos jours comme Château Leleux), virent défiler une ribambelle d'artistes, autour de leurs propriétaires respectifs, les Fazy et les Leleux. En effet, Armand Leleux, élève d'Ingres, épousa en 1848 à Dardagny une jeune fille Giraud, peintre de talent comme lui, qui lui apporta en dot le « petit château ».

Parlant du Château Leleux, Aline Ramu précise encore : « Fournier-Marcigny (...) nous présente la vie chez les Leleux : « Puis, c'est toute la jeune peinture qui déferle sous les ombrages, fait des niches à la bonne Mme Leleux... ». Durant leur séjour à Dardagny, les peintres invités s'activent dans le parc, la campagne avoisinante ou le vallon plus bas. Les romanciers écrivent quelque nouvelle ou sonnet. En fin de journée, Eugène Sue monte à la frontière, près de la Tuillière; il va rêver sur une borne fleurdéliée (qui existe toujours). (...). Le soir, à la veillée, on échange ses travaux de la journée, on se critique;

---

<sup>1</sup> Cette étude a été effectuée et publiée une première fois en 2004, à l'occasion des manifestations commémorant le centenaire de l'acquisition du château par la commune.

Sue lit ses dernières pages, Corot joue aux cartes et leur hôtesse, Emilie Leleux, esquisse des portraits de tous ses amis ».

Quant au « grand château », acheté en 1848 par Jean-Louis Fazy, frère de James, il accueillit également nombre d'artistes, et particulièrement des musiciens. En effet, Charles Bovy-Lysberg, gendre de Jean-Louis Fazy, professeur au Conservatoire, se consacrait à la musique et à la composition. Mais donnons à nouveau la parole à Aline Ramu : « Après l'avoir entendu, Chopin s'offrit de lui donner des leçons de piano. Liszt, ayant rencontré l'élève favori du grand pianiste polonais, lui témoigne beaucoup d'estime. Flatté de ce témoignage, Bovy-Lysberg présente une barcarolle de sa composition à Liszt qui, après l'avoir jouée, se montra si satisfait que notre jeune compositeur la lui dédia. Certaines œuvres composées au château en portent la dédicace (...). Lors d'une visite à Dardagny, Franz Liszt donna un récital intime pour ses amis au château ».

Blanche Fazy, « alliée Glardon » et fille cadette de Jean-Louis, habita le château jusqu'à sa mort. « Elle vivait misérablement après avoir été dépouillée et abandonnée par un mari peu scrupuleux qui partit « aux Amériques ». Secourue par quelques villageois, elle se promenait avec des robes à traîne et des bottines dépareillées » (A. Ramu). Elle s'éteignit en 1912.

## 2. La vie au village (fin XIXe-début XXe)

*C'est ta rue Saint-Paul*

*Celle où tu es né,*

*Un matin de Mai*

*A la marée haute,*

*(...)*

*C'est ta rue Saint-Paul*

*Blanche comme un pôle,*

*Et dont tu fus l'hôte*

*Pendant des années*

(Max Elskamp, *La Chanson de la rue Saint-Paul*)

C'était, à Anvers comme à Genève, le temps des sédentaires, de ceux qui bougeaient peu, qui n'allaient guère loin, le temps d'avant les avions, à peine celui des trains. Voici comment Georges Verdène présente Dardagny, dans le chapitre intitulé « Le nid sur la

colline » de ses *Symphonies rustiques* : « Dardagny, perché sur un plateau qui domine le Rhône de haut, est un gros village cossu. Il a un vrai château. Quatre tours carrées, coiffées en éteignoirs, autour d'une carcasse de pierre, dans un fouillis de verdure et de lierre. C'est la gloire du Mandement ».

En 1900, la commune de Dardagny compte 781 habitants ; elle est essentiellement agricole, mais un pôle industriel, notamment dans les domaines électrique et chimique, se développe à La Plaine depuis l'ouverture de la ligne de chemin de fer du PLM en 1858.

L'évolution démographique de la commune peut se lire dans celle de ses écoles. Si, traditionnellement, l'école fut au XIXe siècle toujours située dans le chef-lieu, dès 1879 le besoin se fit sentir d'ouvrir à La Plaine une école enfantine, ainsi qu'une classe d'école primaire en 1901. En outre ce village, depuis 1874, avait déjà accueilli l'une des douze écoles secondaires rurales du canton. Par ailleurs, l'Etat radical ne se souciait pas seulement d'éduquer la jeunesse. Les adultes, pour être des citoyens responsables, devaient aussi avoir leur part d'instruction. C'est ainsi qu'en 1861, la commune ouvrit une bibliothèque communale, dont le règlement stipulait que « le but de la bibliothèque [était] de faire circuler dans les familles de la commune de bons ouvrages propres à instruire et à moraliser ».

Un autre aspect de la vie dardagnienne de cette fin de XIXe siècle qu'il importe de relever, est celui de la vie confessionnelle. Commune de l'« ancien territoire » (territoire qui était genevois avant la Révolution), Dardagny a toujours été à majorité protestante. Or, cela changera en 1880, année à partir de laquelle la population catholique prend le dessus. Les fidèles de la religion romaine sont essentiellement des ouvriers, des domestiques, de petits agriculteurs ou encore des employés de la compagnie de chemin de fer du PLM. Cette situation, ajoutée à un désir d'effacer, dans tout le canton, les plaies laissées par le tragique *Kulturkampf*, qui s'est manifesté à Genève à travers la persécution du radical Antoine Carteret envers les « ultramontains » dans les années 1870, amènera à la création de la paroisse catholique de Dardagny-Russin en 1889.

Sur un autre plan, enfin, Dardagny allait profiter assez rapidement de quelques inventions importantes de la modernité. Le télégraphe fut installé à La Plaine dès 1869, et à Dardagny-village onze ans plus tard. Quant au téléphone, c'est entre 1895 et 1897 que quatre bureaux furent ouverts à Dardagny, La Plaine, Malval et Essertines. L'éclairage nocturne fut d'abord l'affaire de huit « fallots » (becs de gaz) installés dans la commune en 1877, puis celle de réverbères électriques qui apparurent à La Plaine dès 1895, à Dardagny en 1912 et, progressivement, dans les autres hameaux de la commune.

### **3. Le château à travers les âges (XIIIe-XIXe)**

*Tout roule avec des mystères révoltants*

*De campagnes d'anciens temps ;*

*De donjons visités, de parcs importants :*

*C'est en ces bords qu'on entend*

*Les passions mortes des chevaliers errants :*

*Mais que salubre est le vent*

(Arthur Rimbaud, *La rivière de cassis*)

Le site sur lequel s'élève le château de Dardagny était déjà occupé par une villa gallo-romaine au premier siècle de notre ère, comme l'attestent des découvertes archéologiques : tuiles romaines, fragments de peintures murales, tessons. Le nom même du village vient probablement d'un dénommé *Dardanius*, grand propriétaire romain sur les terres duquel s'élevait la villa; cela fait donc au moins deux millénaires d'occupation humaine à Dardagny, même si la localité n'entre dans l'histoire qu'en 1100, à l'occasion d'une donation de biens ecclésiastiques.

A cette époque, aucune mention d'un château à Dardagny; les seigneurs qui comptent, sur le territoire de l'actuelle commune, sont ceux de Malval, dont le castel s'élevait sur les hauteurs des Baillets. C'est en 1280 qu'est cité pour la première fois un seigneur de Dardagny, Aymon, chevalier et vassal du comte de Genève duquel il reçoit par testament trente livres. Et qui dit seigneur, dit château ou, en l'occurrence, maison forte. En effet, au début du XIV<sup>e</sup> siècle existent à cet emplacement deux maisons fortes, séparées par une ruelle dont la largeur correspond grosso modo à celle du hall d'entrée actuel; en 1298, ces deux bâtisses appartiennent à chacun des deux seigneurs qui se partagent le fief de Dardagny : André de la Corbière (maison sud) et Michaud de Livron (maison nord). Le premier bâtiment, agrémenté de galeries côté sud, a deux niveaux et est flanqué d'une tour d'angle (celle où se trouve aujourd'hui la mairie); le second, plus petit, se résume à un rectangle d'un seul niveau.

Les deux maisons passeront en de nombreuses mains. Les biens des de la Corbière échoient aux de Confignon et, en 1378, une alliance de Confignon - de Livron réunit pendant quelques années les deux seigneuries au sein de la même famille. C'est alors que le fief prend le nom de Dardagny, Châteauvieux et Confignon. Il passe ensuite à Humbert d'Hauteville, époux d'Hélinode de Confignon, mais l'absence d'héritier mâle amène une nouvelle division : deux branches se forment, d'une part les de Confignon, de l'autre les Marchand - d'Hauteville, qui sont elles aussi suivies par une longue série de feudataires.

A la Réforme (1536), le fief de Dardagny, Châteauvieux et Confignon devient vassal de la Ville et République de Genève. Il restera divisé pendant un siècle encore, jusqu'à ce qu'Amédée Favre, bourgeois de Genève, réunisse en 1646 les deux seigneuries entre ses mains, définitivement cette fois : à ce moment prend fin l'histoire des deux maisons fortes et commence celle du château. En effet, le fils d'Amédée, Daniel Favre, conçoit l'idée de réunir les deux manoirs en un seul. Dans ce but, il entame en 1655 d'énormes travaux, commençant par exhausser à une hauteur de trois niveaux les deux bâtiments ainsi que la grosse tour d'origine, au sud-ouest. Puis, il ajoute trois nouvelles tours d'angle de même hauteur et relie enfin les deux ailes du château, côté Jura, par une galerie en bois couverte, fermée et dotée, en son milieu, d'une tour d'escalier adossée à la façade pour donner un peu d'unité à cet édifice, qui se présente maintenant comme un fer à cheval ouvert côté Salève sur une cour intérieure, une terrasse et des jardins agrémentés d'un bassin et d'un jet d'eau. Le château de Dardagny, avec ses deux tours toisant le Salève, et ses trois autres regardant le Jura, prend forme et, même s'il a déjà l'allure d'un château de plaisance qui ne rappelle en rien la féodalité et s'il occupe déjà pratiquement la même assiette qu'aujourd'hui, ce n'est pas encore la bâtiment que nous avons sous les yeux.

La seigneurie est acquise en 1683 par Jean-Antoine Lullin puis, en 1721, par Jean Vasserot. Ce noble hollandais, également seigneur des Vaux et banquier d'Amsterdam, meurt trois ans plus tard; mais son fils Jean, lorsqu'il hérite du domaine en 1731, nourrit de belles ambitions pour son château, qu'il va transformer en splendide maison de maître style XVIIIe siècle. C'est ainsi que "Noble Vasserot" démolit la tour d'escalier et aménage un hall d'entrée muni d'un grand escalier d'honneur avec barrière en fer forgé qui rejoint la galerie du premier étage; dans sa lancée, il refait la façade côté rue, à laquelle il ajoute un balcon soutenu par deux colonnes. Côté Salève, il ferme la cour intérieure pour y aménager une salle des fêtes, la "Salle des Chevaliers", décorée de fresques à l'italienne en trompe-l'oeil et agrémentée de deux cheminées au-dessus desquelles trônent les armoiries du seigneur. La salle forme un avant-corps en saillie sur la façade, percé de baies vitrées donnant sur la terrasse et surmonté d'un fronton triangulaire orné des armes des Vasserot. Enfin, le cadran solaire est déplacé de l'ancienne cour dans l'escalier central, et n'a plus d'autre utilité que décorative. Ces travaux seront achevés en 1740. Concernant la cour du château, signalons que la fontaine qui s'y trouve est ouverte d'un côté, en 1727, aux gens du village, et que les dépendances - ou "communs" - qui l'entourent consistent essentiellement en un grand bâtiment contenant la grange et deux étables, un second avec cuisine, laiterie et écurie pour douze chevaux, enfin la grange des dîmes qui accueille une autre étable et le logement du granger. Ces dernières seront détruites en 1932 (voir ci-dessous).

Le fief échoit en 1775 à Jean-Philippe Horneca, ci-devant pasteur de Dardagny mais, surtout, époux de l'héritière Vasserot, Marie-Renée-Christine, soeur du dernier comte du nom. Il la transmet en 1779 à son fils Jacques-Antoine, qui change son patronyme en Horngacher. Celui-ci exécute le dernier aménagement intérieur du château : l'installation en 1780 d'un orgue dans la Salle des Chevaliers et le prolongement de la galerie du premier étage jusqu'à la porte permettant d'accéder à l'instrument. Horngacher grave aussi deux devises sur les façades de sa demeure : "*Inveni portum; spes et fortuna valet*, 3 juillet 1780" (Me voilà au port, adieu fortune et bonnes espérances) au-dessus de la porte d'entrée, et "*Curarum dulce levamen*, 1781" (Doux soulagement aux peines), sur le fronton est. Enfin, il refait entièrement la fontaine.

En 1795, la seigneurie est vendue à la Nation genevoise, qui rachète, Révolution oblige, tous les droits féodaux; le château et ses terres restent toutefois entre les mains de leurs légitimes propriétaires. Mais en 1848 les Horngacher les vendent à Jean-Louis Fazy. Le "règne" Fazy s'achève lorsque, après le décès de Jean-Louis en 1879, la propriété est partagée entre ses deux filles. Blanche Fazy hérita du château, puis épousa Louis Glardon. Pendant quelques temps, le couple mena grand train au château. Mais la propriété, « gagée, comme l'écrivit Jacques Gros, par un créancier ayant fourni un certain capital », échut à ce dernier, un dénommé Jean-Marie Berthier de Lyon, en 1884.

#### **4. La commune s'offre un château (1904-1916)**

*Qui demandait à être reçu dans cette auberge de la famine, dans cette cour plénière du Carême, dans cet hôtel de misère et de lésine ?*

(Théophile Gautier, *Le capitaine Fracasse*)

C'est en été 1904 que la commune de Dardagny décida l'achat du château. Le domaine, d'une superficie de trois hectares soixante-cinq ares, fut en effet acheté pour la somme de 28'500 francs à Mlles Bonnot, de Lyon, qui en héritèrent de M. Berthier et n'eurent de cesse de s'en débarrasser. Les procès-verbaux du Conseil municipal notent, en date du 28 juillet 1904, ceci : « Le Conseil municipal, considérant qu'il résulte d'une communication de Me Rivoire, notaire à Genève, que le Château de Dardagny (...) est mis en vente ; que cette propriété constituerait, pour la commune, même après avoir rétrocédé la plus grande partie des terrains à un prix avantageux, un superbe emplacement pour la construction éventuelle d'un bâtiment communal et groupe scolaire, arrête de maintenir l'offre (...) d'acquérir au nom de la commune la propriété du Château de Dardagny (...) ». Le 18 août, le Conseil confirmera sa décision d'acheter le château et ses terres. En outre, il décide de contracter un emprunt de 28'000 franc au taux de 4% l'an, avec faculté de rembourser la moitié de cette somme après la première année.

Nous pouvons ainsi voir que, dès le début, il s'était agi de démolir l'édifice afin de bâtir à sa place un bâtiment faisant office de maison communale et d'école. En outre, la commune s'endetta pour cet achat, et c'est pourquoi, le 28 décembre 1904, décision fut prise par le Conseil de mettre en vente « une partie des terrains récemment acquis avec le Château (...) », soit environ deux hectares et demi. Ces terrains, dits « du grand pré », furent vendus aux enchères publiques en six parcelles, le 15 septembre 1905, et rapportèrent la somme de 16'343 francs.

Lorsque la commune acquit le château, plusieurs locataires y résidaient. Nous avons déjà vu le cas de Blanche Fazy, qui put occuper un appartement même lorsque le manoir ne lui appartenait plus ; mais il y avait également d'autres résidents, surtout des journaliers ou autres bûcherons, « environ soixante-dix personnes de conditions et de métiers très divers », selon Jacques Gros, qui habitèrent successivement le château jusqu'en 1926.

Dès 1906, le Conseil municipal décida d'installer l'école enfantine dans la tour ouest du château, « où se trouve un local pouvant contenir au moins six élèves de plus que la salle actuelle » (l'école de Dardagny se trouvait, à l'époque, tout comme la mairie, le long de l'actuelle route du Mandement, dans la « maison Friederich », au 534 de la route du Mandement). Toutefois, force est de constater que, dans les années suivantes, le Conseil municipal ne reviendra pas souvent, dans ses procès-verbaux, sur le château et ce qu'il entendait en faire.

Seule, le 31 août 1912, une décision est prise de vendre pour 2'000 francs des « matériaux de démolition » provenant de la bâtisse, tels que « balustrade, soit barrière de l'escalier intérieur », « balustrades des trois balcons situés sur la façade nord-ouest » et « les colonnes du péristyle de la même façade ». Cependant, l'acquéreur, une dame Ormond, devait s'engager à remplacer ces matériaux « dans le cas où elle les ferait enlever avant la démolition de l'édifice ». La vente devait servir à rembourser une partie de l'emprunt de 1904. Cette délibération du Conseil municipal est importante également par le fait que les autorités de la commune confirment le sort du château ; ce dernier a bel et bien été acheté afin « de se procurer un emplacement incomparable pour la construction d'une mairie et groupes scolaires, à l'exclusion de toute idée de restauration quelconque de ce vieux château délabré ».

Dans les années 1904-1914, de nombreux travaux, notamment routiers, ont grevé les budgets de la commune, et cela a très bien pu contribuer à retarder la mise en œuvre du projet tant attendu. Une délibération du 29 juin 1914 semble confirmer cette

hypothèse<sup>2</sup> : constatant l' « état de vétusté » de l'école primaire de Dardagny, le Conseil demande au Conseil d'Etat de bien vouloir faire examiner par l'architecte cantonal l'état de ce bâtiment, et décide de « nommer une commission (...) afin de procéder à l'étude des voies et moyens de construire un bâtiment scolaire, malgré l'exiguité des ressources de la commune [je souligne], sur l'emplacement du Château acheté dans ce but en 1904 ».

En 1915, le Conseil municipal revient à la charge. Après avoir à nouveau constaté l' « état de vétusté » de l'école primaire et le fait que le château « menace ruine », il demande à l'autorité cantonale « de bien vouloir autoriser la Commune à poursuivre les études nécessaires pour construire au plus tôt un bâtiment scolaire sur l'emplacement du Château et à prendre les mesures nécessaires qui pourraient lui faciliter cette construction ». Cette fois-ci, l'appel de la commune fut entendu, car le Conseil d'Etat désigna une Commission municipale, « chargée d'étudier le projet de construction d'un bâtiment communal sur l'emplacement du château actuel » et composée de MM. Jacques Dugerdil, maire, Jacques Gros, adjoint, Marc Hutin, adjoint et Jules Ramu, conseiller municipal. Et le 3 septembre 1915 le Conseil municipal, sur proposition de ladite Commission, décida « d'ouvrir un concours restreint entre trois ou quatre architectes (...) ».

Le concours a lieu, quatre projets sont présentés, parmi lesquels le Conseil municipal retient, dans sa séance du 7 février 1916, celui de l'architecte Frédéric Mezger, intitulé Tour-Ouest. Les trois autres projets reçoivent chacun une prime (600 fr. pour L'Escholier de MM. Bovy et Reverdin, 300 fr. pour Château de MM. Deriaz et Gallay et 200 fr. pour Deux axes, de M. Arthur). Enfin, M. Mezger est chargé « de dresser les plans définitifs pour la construction d'un bâtiment scolaire et mairie sur l'emplacement du Château actuel ».

## 5. Les opposants à la démolition du château se manifestent (1916-1926)

*Les toits semblent perdus*

*Et les clochers et les pignons fondus,*

*Dans ces matins fuligineux et rouges,*

*Ou, feu à feu, des signaux bougent.*

(Emile Verhaeren, *Les villes tentaculaires*)

Déjà, la ville industrielle montre, à travers ses usines et ses foules, un caractère presque inhumain. La mégapole déploie ses tentacules et apparaît comme une entité autonome, bientôt ennemie de l'homme. La « rationalisation » industrielle encourage de telles pensées. Si certains, comme le poète de gauche Verhaeren, balancent entre admiration

---

<sup>2</sup> Mais seule une étude systématique des comptes communaux, encore à faire, pourrait nous donner la réponse.

et crainte face à ces symboles de la modernité, d'autres, inquiets, commencent à se manifester, qui proclament la nécessité de ne pas faire du passé table rase. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers mouvements de protection du patrimoine et les sociétés « d'art public », comme le *Heimatschutz* en Suisse.

Jacques Gros note que, suite à l'achat du château, l'opinion publique se met aussitôt à manifester contre sa destruction, notamment par le biais d'articles de journaux et de publications. En 1916, lorsque la démolition du manoir est décidée pour de bon, « les protestations redoublent, des articles de journaux paraissent, beaucoup de personnes et de sociétés intriguées par cette polémique, veulent se rendre compte par elles-mêmes et choisissent (...) Dardagny comme but de promenade ». En particulier, un projet de « soumission pour les travaux de démolition du château de Dardagny et de ses dépendances » provoquera un beau tollé. Une entreprise soumissionnera le 31 octobre, mais ce sera déjà trop tard...

En effet, le conseiller d'Etat et historien Henri Fazy, « connaissant le château pour y avoir passé des vacances chez son petit cousin Jean-Louis Fazy, ne resta pas étranger aux doléances de l'opinion publique ». Le 16 novembre 1916, en présence du maire et des membres de la Commission (voir 4ème Partie), il vint visiter la château, accompagné de son collègue Mussard, chef du Département de l'instruction publique.

Et Henri Fazy, impressionné par ce qu'il juge être le « réel intérêt historique » et « la masse bien équilibrée » du bâtiment, se déclare opposé à la suppression de « ce témoin de notre passé » sans avoir mené une étude sérieuse « de son état, de sa vétusté, de sa résistance possible (...) ». C'est pourquoi il pria instamment le maire de la commune de faire surseoir à la démolition du château, en attendant la réalisation d'une étude approfondie. On l'écouta, et la démolition fut ajournée. Ainsi le Conseil d'Etat, le 17 novembre 1916, « après avoir entendu le rapport de Messieurs les Conseillers d'Etat Fazy et Mussard sur leur visite du château de Dardagny », chargea le Département des travaux publics « de procéder à une étude de la restauration de cet édifice ».

Par ailleurs, quelques opposants à la démolition du château plaidaient auprès de la commune la cause de la restauration, comme Ernest Renard, conservateur-adjoint au Service du Vieux-Genève, le 3 février 1916, selon qui « le village de Dardagny se doit à lui-même de conserver ce château, qui attirera encore pendant des siècles les visiteurs et les touristes pour le plus grand profit des habitants ». En effet, ajoute-t-il, « le château de Dardagny est *le dernier* des grands châteaux genevois. Ses dimensions et son architecture en font un magnifique et imposant monument qui donne à votre joli et si sympathique village, une grande partie de son caractère et de son originalité ».

Auparavant, en avril 1912, l'archiviste d'Etat Paul-Edmond Martin écrivait déjà, par deux fois, dans ce sens au maire de Dardagny, se disant persuadé « que l'on pourrait intéresser le public à la restauration du château de Dardagny », et offrant même ses services, « soit comme archiviste, soit comme secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie à intéresser à cette idée et à ce projet des personnes compétentes et capables de se mettre immédiatement à l'étude d'une combinaison et à la tête d'un mouvement ». Sans que la question puisse être tranchée ici<sup>3</sup>, il semble que des personnes aussi influentes, désireuses de s'investir, ont vraisemblablement pu contribuer à faire pencher la balance en faveur de la restauration. Le Conseil d'Etat ne notait-il pas, dans sa séance du 14 novembre 1916, que « la Société d'histoire et d'archéologie de Genève prie le Conseil d'accepter son appui dans l'étude de la conservation du Château de Dardagny (...) ? On sait que cette société figurait parmi les plus ardents défenseurs de la restauration.

---

<sup>3</sup> Il faudrait en effet dépouiller d'autres sources.



Cette hypothèse semble également être confirmée par un autre partisan de la restauration, l'archéologue cantonal Louis Blondel, qui écrit dans un article paru, justement, dans *Heimatschutz* en 1925 (N° 8, XXe année), ceci : « Mais l'opinion public [sic] s'est maintes fois manifestée pour protester contre la disparition d'un des plus beaux monuments de la contrée, particulièrement en 1916, où la société d'histoire et d'archéologie et d'autres sociétés d'art public ont fait des démarches auprès du Conseil d'Etat pour empêcher la démolition ». En conclusion, l'auteur mentionne qu' « actuellement les pouvoirs publics se préoccupent de sa conservation, la commune et l'Etat s'y intéressent, le Heimatschutz si soucieux de conserver les beautés de notre pays ne restera pas à l'écart de ce mouvement de préservation ».

Le château fut donc sauvé de la démolition en 1916 par une intervention de l'Etat, et il s'avère que rien, au cours des années suivantes, n'allait pouvoir modifier cette nouvelle donne. La Grande Guerre s'intensifiait, et, même si la Suisse n'y participait pas, elle se faisait durement sentir chez nous. Jacques Gros précise : « (...) la main d'œuvre devient rare et chère, les marchandises et les matériaux de construction renchérissent considérablement, les gouvernements, les communes, les particuliers mêmes ont de gros soucis et une sérieuse responsabilité pour approvisionner la population ; il devenait matériellement et financièrement impossible d'envisager un travail si important ».

L'après-guerre n'amena aucune solution, rien ne bougeait et le château voyait son état se dégrader de plus en plus. C'est ainsi que le Conseil municipal constatait, le 21 mai 1920 : « Puisque nous en sommes au chapitre des réparations aux bâtiments communaux, vous savez qu'une commission a été nommée en février dernier pour voir ce qu'il y aurait à faire à la toiture du Château, pour tâcher de le maintenir debout encore quelques années, vu qu'il abrite l'école enfantine, divers dépôts de la commune et du Syndicat agricole, et un certain nombre de locations ». Ladite commission concluait qu'il ne valait pas la peine d'entreprendre de coûteux travaux de réparation de la charpente, « car une toiture réparée à grands frais abritera encore et toujours des appartements dévastés, qui n'ont plus guère de valeur locative ». On décida de faire quelque chose « pour boucher les plus gros trous » car, « jusqu'à présent, le vieux Château a bien payé sa rente, et puisque les circonstances ne permettent guère sa démolition actuelle et qu'il peut rendre service encore quelques années », cela vaut la peine d'investir pour « consolider le plus pressant ».

Six jours plus tard, le 27 mai, le Conseil municipal enfonçait le clou : il décida de demander à l'Etat une aide pour la réparation de l'école primaire, « vu l'importance de ces travaux et parce que sans l'opposition de l'Etat un bâtiment scolaire avec tout le confort moderne serait actuellement construit sur l'emplacement de la ruine qu'est le château actuel ». Il faut ajouter qu'à cette même époque, la commune acheta à l'Etat le bâtiment de l'école secondaire rurale de La Plaine, cela afin de régler le lancinant problème de l'école de La Plaine (en effet, depuis la fin de la guerre existait le projet de construire une nouvelle école à La Plaine, destinée aux classes primaires).

Il est à tout le moins clair, à ce stade des opérations, qu'écoles communales et château sont indissociablement liés. D'ailleurs, en 1921, la commune contracta un emprunt de 45'000 francs pour régler les diverses dépenses relatives aux écoles et aux routes : cela ne faisait que renvoyer le sort du château vers un avenir encore plus lointain...

Cependant, l'état du château continuait, lentement mais sûrement, de s'aggraver. Le 28 juin 1923, le Conseil municipal, constatant une fois de plus « l'état de vétusté, de dégradation et de détérioration du château qui menace de s'écrouler dans certaines parties », décide « 1° de prendre les mesures de précaution nécessaires décidées par le Maire, d'accord avec le Service des constructions [de l'Etat], 2° d'envisager, pour éviter des accidents possibles, sa démolition prochaine et d'en demander à l'Etat l'autorisation qu'il avait cru devoir retirer une première fois, 3° d'adresser une requête au Conseil

d'Etat pour lui expliquer la situation critique faite à la Commune par la décision de l'Etat, arrêtant les travaux de démolition et de construction d'un bâtiment scolaire sur cet emplacement entrepris en 1916 et lui demander son aide dans une large mesure *pour réparer ce tort* [je souligne] ».

Suite à cela, le maire Alfred Desbaillets et son adjoint, Jacques Gros, eurent une entrevue avec le président du Conseil d'Etat, le 11 juillet 1923, de laquelle il découla, « vu la situation financière de l'Etat », qu'il fallait à nouveau renvoyer à des temps meilleurs la construction d'un bâtiment scolaire sur l'emplacement du château et donc, par la force des choses, la démolition de ce dernier. Le Conseil municipal prit acte de cette décision le 6 août, non sans demander au Conseil d'Etat de prévoir « pendant plusieurs années » une somme au budget cantonal afin de régler cette affaire.

Pendant l'été 1923, on le voit, la commune espérait toujours pouvoir raser son château et bâtir à sa place une nouvelle école et mairie. L'Etat, quant à lui, émettait les plus grandes réserves quant à ce projet, refusant énergiquement de s'engager financièrement. Et qui tient les cordons de la bourse...

## **6. Et enfin le château fut restauré... (1926-1932)**

*Claire comme l'eau*

*bleue comme l'air*

*visage du feu et de la terre*

*je te salue lune lune bleue*

*fille du Nord et de la Nuit*

(Philippe Soupault, *Encore la lune*)

En 1926 les surréalistes pouvaient se targuer d'avoir réussi une belle petite révolution dans le monde de la littérature. L'Europe sortait d'une guerre terrifiante, et les poètes étaient là pour dire à leurs contemporains que plus rien ne serait comme auparavant... Genève, qui s'internationalisait peu à peu, commençait à voir son terroir de façon différente, avec un œil moins utilitariste et comme une chose peut-être digne de conservation.

Le château de Dardagny, quant à lui, continuait son existence précaire de ruine en devenir, offrant ses vieilles pierres à la bienveillance de la fille du nord et de la nuit !

Cela ne pouvait plus durer, il fallait un dénouement. Et 1925 fut l'année décisive. En février, des représentants du Département cantonal de l'Hygiène vinrent visiter subrepticement la vieille bâtisse, et leurs conclusions étaient on ne peut plus claires : le château menaçait ruine et constituait un danger public. Il fallait soit le démolir, soit prendre des mesures pour en interdire l'accès. Le Conseil municipal ne tarda pas à

répondre que, d'une part, construire une barrière ne serait que très illusoirement efficace et que, d'autre part, il ne tenait pas à démolir le manoir sans qu'un engagement clair soit pris quant à la construction de l'école projetée. En effet, personne ne tenait à voir un tas de cailloux prendre la place du château pour un temps indéterminé. Enfin, et cela constitue un retournement de situation, le Conseil se déclarait finalement partisan de la restauration du château, réclamant à l'Etat qu'une étude soit menée dans ce sens<sup>4</sup>. Tel était également l'avis de la Commission des monuments et des sites.

Aussitôt dit, aussitôt fait ! Le Conseil d'Etat envoya, en mars 1925, une délégation composée de conseillers d'Etat et de fonctionnaires, dont l'architecte cantonal, visiter le château. Ces gens furent accueillis par les représentants de la commune, et tout le monde tomba d'accord sur le lancement d'une étude en vue de la restauration. Cette étude fut confiée à ... Frédéric Mezger. L'architecte, très bon connaisseur du château, rendit un projet de restauration en quatre étapes, prévoyant de conserver l'enveloppe extérieure du bâtiment et la Salle des chevaliers, mais de transformer tout l'intérieur (dont une bonne partie sera démolie) pour y aménager la mairie, trois salles de classes, une salle des fêtes, une salle de réunions, une bibliothèque et deux appartements. Ajoutons que si ce genre d'intervention, à savoir garder l'enveloppe et démolir tout l'intérieur, ou presque, nous paraît aujourd'hui « énergique » (Pierre Baertschi), elle était habituelle à l'époque.

Dès lors, les choses vont aller très vite. Le 4 septembre, la commune vote un crédit de 15'900 francs pour financer la première étape de la restauration, et le 21 du même mois le Conseil d'Etat, acceptant le projet, soumet au Grand Conseil une demande de crédit identique, acceptée sans sourciller le 5 juin 1926, après que plusieurs partisans de la restauration, dont le moindre ne fut pas Alfred Desbaillets, député et maire de Dardagny, soient intervenus en faveur de la proposition. En outre, une subvention de la Confédération sera également accordée le 26 août 1926, pour l'ensemble des travaux. Dans la foulée, la commune avait racheté, le 20 novembre 1925, les fers forgés (« balustrades ») vendus en 1912 à Mme Ormond.

Les travaux de la première étape commencèrent le 14 juillet 1926, et durèrent jusqu'à fin décembre. Le 24 juillet 1926 fut nommée une Commission de surveillance des travaux du château, composée de MM. Alfred Desbaillets, maire, Jacques Gros, adjoint et Jacques Hutin, conseiller municipal. Le 30 novembre, le Conseil municipal lança une souscription auprès des habitants de la commune, considérant qu'il paraissait « opportun que, pour marquer sa satisfaction et son bon vouloir, la population [fût] appelée à participer, chacun selon ses moyens, à une souscription en faveur du Château ». Cette opération fut une réussite, puisque 235 souscripteurs, mentionnés dans un Livre d'or, rapportèrent 14'521 francs à la commune.

La seconde étape alla du 9 août à fin décembre 1927, la troisième du 20 août 1928 au 15 mai 1929 et la quatrième du 2 décembre 1929 à fin mai 1930, date à laquelle les travaux furent brusquement interrompus, car il restait à régler la question financière et à se mettre d'accord sur les derniers aménagements à effectuer. Diverses discussions et réunions eurent lieu entre les parties concernées – Commission de surveillance, conseillers d'Etat, Frank Martin, architecte cantonal et surveillant des travaux, Frédéric Mezger, architecte chargé de l'entreprise -, la dernière le 24 avril 1931.

---

<sup>4</sup> Ce changement de point de vue du Conseil municipal n'est pas le résultat d'une nouvelle majorité consécutive à des élections, car celles-ci eurent lieu en 1922, et il s'agit du même Conseil que celui qui demandait encore, en 1923, la démolition. Il faudrait y voir plutôt une progression dans les esprits de l'idée de la restauration, dont les partisans étaient nombreux et de taille, comme le Conseil d'Etat. Ce point mériterait en tout cas une étude plus approfondie.

En outre le Conseil municipal, après s'être plaint à plusieurs reprises de la lenteur des travaux (le 13 novembre 1928, le 12 mars 1930), se prononça, le 19 mai 1931, en faveur de la démolition des dépendances, et ce contre l'avis de Jacques Gros, qui tenta un dernier baroud d'honneur sur ce point. Il s'agissait là, en effet, de la dernière question « délicate » à régler, car elle suscitait une certaine désapprobation publique. Le Conseil, pour sa part, argua du caractère « onéreux » du maintien de ces bâtiments, et du fait qu'ils « seraient pour la commune une charge d'entretien beaucoup trop lourde par rapport à leur utilité », non sans mettre en doute « leur valeur au point de vue esthétique et architectural ». Le Conseil d'Etat approuva cette délibération en date du 3 juillet 1931, et le Grand Conseil vota le dernier crédit pour la restauration, soit 85'650 francs, le 25 novembre.

C'est ainsi que les travaux d'une cinquième étape purent reprendre dès le début de l'année 1932. Ces travaux, importants, concernaient la restauration de la Salle des Chevaliers, en particulier de ses fresques, ainsi que tous les aménagements extérieurs. Ils durèrent environ six mois, jusqu'à l'été ; le 30 mars 1932 le Conseil municipal demandait encore la création d'une « seconde entrée pour piétons au Château », celle qui se trouve aujourd'hui à côté du temple.

Le coût total des travaux se monta à 372'039 francs « et 45 centimes » ; l'Etat de Genève participa pour un montant de 200'550 francs, et la Confédération pour 11'250 francs. La commune déboursa donc la somme de 160'239 francs. Il s'agissait là, pour une commune comme Dardagny, d'une dépense assez considérable, qui nécessita un prêt de l'Etat et plusieurs emprunts, mais cela apparaît comme totalement justifié pour un château ayant fait l'objet d'une protection patrimoniale de la part de la Confédération en 1926, et qui sera classé monument historique par le canton de Genève en 1935.

Le 29 juillet 1932, le Conseil municipal put fixer la fête d'inauguration du château restauré au dimanche 11 septembre suivant. On organisa de nombreuses activités, telles que diverses tombolas, une « loterie tableaux », un stand de « tir au flobert », des stands de buvette et de restauration, un bazar où l'on proposait des poteries, des verreries, de la lingerie, des broderies, des fleurs, ainsi que du « bric à brac et pêle-mêle », une pêche miraculeuse, sans oublier, bien sûr, le « grand bal » et le « bal musette ».

Lors de sa séance du 31 octobre, le Conseil municipal constata avec satisfaction que le résultat financier de la manifestation se soldait par un bénéfice de 6000 francs sur une recette de 14000 francs. Cela fut, on le voit, une grande et belle fête !

## **7. Chronologie du Château de Dardagny**

1280 : première citation du seigneur de Dardagny, Aymon, chevalier et vassal du comte de Genève, duquel il reçoit par testament trente livres.

1298 : sur l'emplacement du château actuel existent deux maisons fortes, séparées par une ruelle et qui appartiennent aux deux seigneurs qui se partagent le fief de Dardagny : André de la Corbière (maison sud) et Michaud de Livron (maison nord).

1536 : à la Réforme, le fief de Dardagny, Châteauvieux et Confignon devient vassal de la République de Genève.

1646 : Amédée Favre, bourgeois de Genève, réunit les deux seigneuries dans ses mains.

1655 : son fils, Daniel, conçoit l'idée de réunir les deux manoirs en un seul. Il commence par exhausser à une hauteur de trois niveaux les deux bâtiments et la grosse tour d'origine, au sud-ouest; puis, il ajoute trois autres tours d'angle et relie les deux ailes du château par une galerie en bois couverte et fermée, desservie par une tour d'escalier.

1721 : après être passée entre les mains de la famille Lullin, la seigneurie est acquise par un noble hollandais, Jean Vasserot.

1731 : son fils hérite du domaine et, nourrissant de grandes ambitions pour son château, il va le transformer en une belle maison de maître du XVIIIe siècle. "Noble Vasserot" démolit la tour d'escalier et aménage un hall d'entrée muni d'un grand escalier d'honneur qui rejoint la galerie du premier étage; côté rue, il ajoute un balcon soutenu par deux colonnes et côté Salève, il ferme la cour intérieure pour y aménager une salle des fêtes, la Salle des Chevaliers, décorée de fresques à l'italienne, qui forme un avant-corps en saillie sur la façade surmonté d'un fronton triangulaire orné des armes des Vasserot.

1775 : la seigneurie échoit à Jean-Philippe Horneca. Il la transmet en 1779 à son fils Jacques-Antoine, qui change son patronyme en Horngacher. Celui-ci exécute le dernier aménagement interne du château : l'installation en 1780 d'un orgue dans la Salle des Chevaliers le prolongement de la galerie du premier étage jusqu'à la porte permettant d'accéder à l'instrument.

1848 : acquisition du château et de ses terres par Jean-louis Fazy, frère de James.

1904 : le château est acheté par la commune de Dardagny.

1916 : un concours restreint prévoit la démolition du bâtiment; nombreuses protestations.

1925 - 1926 : après quelques années d'incertitude, le Conseil municipal (4 septembre), le Conseil d'Etat (21 septembre) et le Grand Conseil (5 juin 1926) optent pour la conservation et la restauration du château.

1926 : le château et son parc sont placés sous la protection de la Confédération suisse (26 août).

1926 - 1932 : restauration, en cinq étapes, de l'édifice par l'architecte Frédéric Mezger. Les travaux commencent le 16 juillet 1926 et le château restauré est inauguré le 11 septembre 1932.

1935 : le château de Dardagny est classé monument historique par un arrêté du Conseil d'Etat (3 avril).

1941 : un second arrêté de classement, donnant avec précision l'état foncier, confirmera le précédent (16 juillet).

## 8. Sources et bibliographie

- Archives communales de Dardagny, *Registres des délibérations du Conseil municipal*, et divers dossiers et documents relatifs au château.
- Archives d'Etat du canton de Genève, *Registres du Conseil d'Etat, Mémorial du Grand Conseil*, papiers Edmond Barde.

- Pierre Baertschi, Ales Jiranek, *Dimensions cachées de Dardagny*, Genève, 1994.
- Danièle Bagnoud, Edouard Beck, Marc Berney, Bernard Crettaz, Anne-Claude Dafflon, Jacques Davier, Aline Ramu, Anne-Marie Vuagnat, *La Commune de Dardagny, hier, aujourd'hui ... demain*, Genève, 1991.
- Jacques Gros, *Historique du Château de Dardagny*, Genève, 1931.
- Service des monuments et sites, *Répertoire des immeubles et objets classés*, publ. sous la dir. de Pierre Baertschi, Genève, 1994.

Jacques Davier (2004-2019)